

L'évaluation de la 1ère phase de la politique des pôles de compétitivité (2006-2008)

Commandée par le Gouvernement, l'étude a été conduite par les cabinets Boston Consulting Group et CM International entre novembre 2007 et juin 2008. Elle a donné lieu à un important travail d'auditions et à des déplacements systématiques pour rencontrer tous les acteurs des pôles, dans leur environnement.

Elle a également pris en considération des expériences étrangères en matière de réseaux d'entreprises. Elle a été pilotée par un comité regroupant des personnalités qualifiées, un représentant de l'Association des régions de France ainsi que les administrations membres du Groupe de Travail Interministériel sur les pôles. L'évaluation a porté à la fois sur les mesures nationales de la politique des pôles de compétitivité et [sur chacun des 71 pôles labellisés](#) depuis juillet 2005.

Par ailleurs, prenant en compte les recommandations de l'étude d'évaluation, le Gouvernement a décidé de nouvelles orientations de la politique des pôles de compétitivité pour les années 2009-2011. Ces décisions s'inscrivent dans le cadre fixé par le Président de la République le 26 juin 2008 à Limoges, telle **la poursuite du soutien aux pôles à hauteur de 1,5 milliard d'euros sur trois ans**.

Dans cette rubrique

L'évaluation des 71 pôles de compétitivité

LES PÔLES DE  COMPÉTITIVITÉ
MOTEURS DE CROISSANCE ET D'EMPLOI

@ CONTACTS

